

« Réaliser une prestation de pigmentation réparatrice »

RS 6716

Contenu de la formation

Cette formation vous permet d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires pour réaliser des prestations de **pigmentation réparatrice** en toute sécurité, avec précision et professionnalisme.

Vous apprendrez à **prendre en charge un client de A à Z**, depuis l'analyse de la demande jusqu'à la réalisation technique, en passant par le respect des protocoles réglementaires et d'hygiène.

Concrètement, vous serez formé à :

- **Analyser et diagnostiquer la zone à traiter** (cicatrice, aréole mammaire, zone greffée ou brûlée) grâce à une observation visuelle et tactile approfondie, ainsi qu'un questionnaire adapté du client
- **Évaluer la faisabilité de la prestation** en identifiant les indications, contre-indications et éventuels risques
- **Préparer votre environnement de travail** en respectant les normes strictes d'hygiène, de sécurité et de gestion des DASRI
- **Maîtriser la colorimétrie appliquée à la dermopigmentation réparatrice**, afin de choisir des pigments parfaitement adaptés à chaque carnation et corriger les variations de teinte
- **Utiliser un dermographe avec précision** : réglages, choix des aiguilles, gestuelle professionnelle et techniques adaptées à chaque indication
- **Réaliser différentes prestations techniques**, telles que :
 - le camouflage de cicatrices (visage et corps)
 - la pigmentation de zones cicatricielles (brûlures, greffes)
 - la reconstruction d'aréoles mammaires en trompe-l'œil 3D
- **Assurer le suivi et la traçabilité de vos prestations**, en respectant les obligations réglementaires (fiches clients, documents, photos avant/après)
- **Accompagner votre client** avant, pendant et après la prestation, en intégrant les conseils post-soins et une approche adaptée, y compris en situation de handicap.

Objectifs : À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Réaliser un diagnostic précis de la zone à traiter (aréole mammaire, cicatrice, zone greffée ou brûlée)
- Identifier les indications et contre-indications en dermopigmentation réparatrice
- Choisir les pigments adaptés en fonction de la carnation et des corrections chromatiques
- Maîtriser les réglages du dermographe et le choix des aiguilles
- Mettre en œuvre les techniques de dermopigmentation réparatrice en conditions réelles
- Appliquer les protocoles d'hygiène et de sécurité conformes à la réglementation en vigueur
- Réaliser une prestation complète sur modèle
- Se présenter aux épreuves de la certification RS6716 Réaliser une prestation de pigmentation réparatrice

Eligibilité : Certification possible via le CPF RS 6716 Réaliser une prestation de pigmentation réparatrice ANNA DERMO du 19/07/2024

Public Visé : La certification s'adresse aux professionnels de l'esthétique, de la santé et du paramédical. Les professionnels de l'esthétique concernés, comme indiqués dans la Fiche métier - D1208 - Soins esthétiques et corporels, peuvent provenir de différents parcours de la beauté et de l'embellissement corporel tels que : Animateur beauté, Gérant d'institut de beauté, Conseiller beauté, Manucure, Conseiller en image personnelle, Manucure vendeur en produits de beauté, Conseiller minceur, Maquilleur beauté, Conseiller relooking, Opérateur de bronzage par ultraviolets – UV, Cosméticien, Perceur corporel, Directeur d'institut de beauté, Prothésiste onguilaire, Directeur technique de centre de beauté, Responsable d'institut de beauté, Employé d'institut de beauté, Socio-esthéticien, Esthéticien, SPA Manager, SPA Praticien Esthéticien-cosméticien, Styliste onguilaire, Esthéticien-manucure, Tatoueur, Esthéticien praticien, Visagiste en esthétique. Les professionnels de la santé et du paramédical concernés peuvent provenir de différentes professions telles que : Professions médicales, Professions de la pharmacie et de la physique médicale, Professions paramédicale. La certification permet à tous ces professionnels de pouvoir acquérir des compétences complémentaires à leur métier. Elle est accessible aux professionnels détenant à minima un CAP dans les domaines de l'esthétique ou justifiant d'une expérience d'un an minimum dans le domaine d'activité exercé (professionnels de la santé et du paramédical). Le candidat devra avoir suivi la formation Hygiène et Salubrité avant l'inscription à la certification. Le candidat en situation de handicap disposera d'aménagements en fonction du besoin pour

suivre le parcours de formation dans les meilleures conditions. Il sera mis en relation avec le référent handicap pour permettre une formation et le passage des épreuves dans les conditions optimales.

Pré Requis : Conformément aux articles R.1311-3 et R.1312-9 du Code de la santé publique, la formation à l'hygiène et à la salubrité est encadrée par la réglementation en vigueur. La formation est définie par l'arrêté du 5 mars 2024 pris en application de l'article R.1311-3 du Code de la santé publique, tel que modifié par l'arrêté du 11 octobre 2024. Être titulaire d'un CAP esthétique ou équivalent ou justifier d'une expérience d'au moins 1 an dans le domaine

Nos formations ne sont pas accessibles à toutes les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour connaître les modalités d'accès. Consulter la liste des principaux acteurs pour vous aider dans vos démarches : <https://crfh-handicap.fr/ressources-pour-laccessibilite/les-acteurs-du-handicap/> Référent : Mme Cormerais Catherine.

Modalités d'évaluation :

À l'issue de la formation, le stagiaire est présenté à la certification RS6716 Réaliser une prestation de pigmentation réparatrice.

- Épreuve théorique sous forme de questionnaire (QCM)
- Épreuve pratique en situation réelle d'une durée de 2 heures sur modèle (sous réserve de disponibilité ; à défaut, réalisation sur support synthétique).
- Évaluation réalisée devant un jury habilité
- Réalisation complète d'une prestation

Inscription à la certification :

L'inscription est réalisée par l'organisme de formation auprès de l'organisme certificateur de la certification RS6716.

Les sessions d'examen sont organisées régulièrement (au minimum une session par trimestre).

Le passage de la certification intervient dans un délai maximum de 3 mois après la fin de la formation.

Le centre de formation accompagne le stagiaire dans ses démarches d'inscription et de présentation à l'examen.

Engagement du stagiaire :

Le stagiaire est informé de l'obligation de se présenter aux épreuves de certification.

Conformément aux Conditions Générales d'Utilisation de Mon Compte Formation, la non-présentation à l'examen peut entraîner des sanctions.

Prévoir : Le nécessaire pour la prise de note. L'ensemble du matériel professionnel est fourni pendant la formation. Aucun achat n'est requis.

Les moyens pédagogiques et d'encadrement :

- Machine Maquillage permanent
- Aiguilles Dermo
- Pigments
- Crème Apaisante
- Crème Cicatrisante
- Lotion désinfectante
- Gants • Masques

Durée de la formation : 5 jours – 35 heures dont 28 heures en présentiel

Horaires : 9h à 17h

Voici le programme détaillé :

Jour 1 - 9h00 - 12h00 // 13h00 - 17h00 / 7 heures

Théorie/Pratique en distanciel :

- Législation
- La peau
- Couverture juridique et démarches administratives
- Les risques médicaux
- Dessins

Jour 2 - 9h00 - 12h00 // 13h00 - 17h00 / 7 heures

Théorie :

- Atelier couleur pigment
- Notions théoriques de base en colorimétrie
- Virage de couleurs
- Matériel (moteur et aiguilles)
- Colorimétrie appliquée aux aréoles mammaires et aux achromies

Pratique sur peau inerte :

- Préparation du poste de travail
- Notions d'ergonomie pour le client et le praticien
- Réglage et utilisation d'un dermographe
- Choix et reconnaissance de l'aiguille appropriée à l'acte
- Prise de mesures et de repères pour le traçage d'une aréole
- Tracés de base sur peau inerte

Jour 3 - 9h00 - 12h00 // 13h00 - 17h00 / 7 heures

Entrainement accompagné avec le formateur sur peau vivante :

- **Aréoles mammaires ou cicatrices** : théorie, pratique et indications

Atelier pratique sur peau inerte :

- Réalisation d'une aréole mammaire en 3D
- Réalisation d'un camouflage cicatriciel ou achromie

Jour 4 - 9h00 - 12h00 // 13h00 - 17h00 / 7 heures

Mise en pratique sur peau vivante ou inerte :

- **Aréoles mammaires ou cicatrices** : théorie, pratique et indications

Atelier pratique sur peau inerte :

- Réalisation d'une aréole mammaire en 3D
- Réalisation d'un camouflage cicatriciel ou achromie

Jour 5 - 9h00 - 12h00 // 13h00 - 17h00 / 7 heures

- Contrôle écrit des connaissances par un questionnaire, correction et réajustement si besoin
- Contrôle pratique : Le candidat devra en 2 heures sur 1 modèle vivant (une cicatrice corps ou visage, une zone de peau cicatricielle ou une aréole mammaire)
- Bilan de la formation

Tarifs : 3200€ TTC

Formatrices : Catherine Cormerais / Catherine Bondu

Lieu de formation : 15 rue des Filatures, 44190 CLISSON

Site internet : <https://lembellvie.fr/nos-formations/>

Téléphone : 02 40 58 58 29

Mail : contact@lembellvie.fr

Statut Juridique : SAS

N° Siret : 87770404900031

N° d'enregistrement : 52440923444